

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
29160 – CROZON

DATE DE CONVOCATION

11.12.2025

DATE D’AFFICHAGE

24.12.2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	28
Présents	21
Votants	28

N°063/2025

OBJET :

1 – FINANCES

1-1) Budget primitif 2026

Comptabilité principale

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

L’an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l’exception de :

- Valérie Pitel avec procuration à Patrick Berthelot
- Philippe Brun avec procuration à Fanchon Le Monze
- Thierry Raoul avec procuration à Hervé Le Roux
- Clélia Gaudin avec procuration à François-Xavier Deflou
- Pascal Durand avec procuration à Christian Jacquot
- Gaëlle Dorée avec procuration à Gaëlle Vigouroux
- Noël Blanchard avec procuration à Chantal Sévellec

Formant la majorité des membres en exercice.

Typhaine Velly a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services – Brigitte Tertu, responsable du service Finances – Catherine Caparros, responsable des ressources humaines - Marina Ely, assistante de direction – Yoann Lotte, chargé de communication

Chaque fin d’année, le Conseil municipal doit examiner et délibérer sur les projets de budgets de l’année suivante.

Le débat d’orientations budgétaires, obligatoire dans les Communes de 3 500 habitants et plus (article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales), s’est tenu le 27 novembre 2025

Le projet de budget primitif 2026 de la Comptabilité Principale se présente tel que figurant dans le tableau ci-dessous :

SECTION	BUDGET PRECEDENT	VOTE
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	10 564 799,00	10 968 792,00
RECETTES	10 564 799,00	10 968 792,00
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	7 779 531,00	6 041 910,00
RECETTES	7 779 531,00	6 041 910,00

Après avoir entendu la présentation de M. le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 22 voix pour et 6 contre (Gaëlle Vigouroux (2), Christian Jacquot (2), Chantal Sévellec (2)) :

- approuve le projet de budget 2026 de la Comptabilité Principale par chapitre et par opération tant en fonctionnement qu’en investissement,
- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 19 décembre 2025



Accusé de réception en préfecture
0291242900421-20251218-063-2025-DE

Date de réception préfecture 24/12/2025

Le Maire,

BERTHELOT